

# LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

## Plan économique du Québec

28 mars 2017

### **Communiqué n° 1**

Une économie solide et des mesures concrètes pour améliorer le niveau de vie de l'ensemble des Québécois

### **Communiqué n° 2**

Un plan sans précédent de 3,4 G\$ pour la réussite éducative et des mesures pour répondre aux besoins du marché du travail

### **Communiqué n° 3**

Une baisse d'impôt permanente de plus de 1 G\$ par année et des mesures pour aider ceux qui en ont besoin

### **Communiqué n° 4**

Une vision à long terme du transport collectif et des gestes concrets pour développer la mobilité durable

### **Communiqué n° 5**

Une économie tournée vers l'avenir pour toutes les régions du Québec





## Plan économique du Québec – mars 2017

### **Une économie solide et des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Québécois**

**Québec, le 28 mars 2017.** – Le ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, a déposé aujourd'hui le Plan économique de mars 2017, un troisième budget équilibré consécutif confirmant la bonne santé économique et financière du Québec et procurant au gouvernement une marge de manœuvre qui lui permet d'investir davantage dans les services à la population, particulièrement dans la réussite éducative de nos jeunes, en santé et dans les transports collectifs. Le gouvernement pose également des gestes pour poursuivre la réduction du fardeau fiscal des Québécois.

Le cadre budgétaire du gouvernement reste prudent et centré sur les priorités des Québécois et l'amélioration de leurs niveau et qualité de vie. Il prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire pour les cinq prochaines années. Cette stabilité retrouvée permet à la création d'emplois et à la croissance économique de s'établir sur des bases solides et durables.

#### **La croissance de l'économie du Québec accélère**

Le Québec s'est distingué en 2016 par une croissance économique et une création d'emplois soutenues qui se sont traduites par une augmentation considérable de 4,5 % du revenu disponible aux ménages.

Pour l'année 2016, l'économie du Québec a enregistré une croissance de 1,7 %, une performance supérieure à celle du Canada (1,4 %) et des États-Unis (1,6 %). Cette conjoncture favorable se poursuivra au cours des prochaines années, si bien que la progression du PIB, soutenue notamment par l'augmentation de la consommation des ménages et par une accélération des exportations, devrait s'élever à 1,7 % en 2017 et à 1,6 % en 2018.

Cette vigueur de l'économie a permis au Québec de s'établir comme champion de la création d'emplois parmi les provinces canadiennes alors que 90 800 emplois se sont ajoutés au cours de l'année 2016, ce qui représente 40 % de tous les emplois créés au Canada. En 2016, le taux de chômage moyen au Québec s'est établi à son plus bas niveau historique. Il se situe actuellement à 6,4 %.

#### **La dette diminue**

Le poids de la dette sur l'économie est en diminution et il devrait passer graduellement de 53,4 % au 31 mars 2016 à 52 % en mars 2018. L'atteinte de l'objectif de ramener le poids de la dette à 45 % en 2025-2026 implique la nécessité de poursuivre les versements prévus au Fonds des générations.

#### **3,4 G\$ pour la réussite éducative et l'avenir des jeunes**

Il est essentiel d'investir dans la réussite éducative de nos jeunes. Ainsi, une somme de 1,8 milliard de dollars permettra de mettre en œuvre la première politique de la réussite éducative, qui donnera suite aux consultations tenues l'automne dernier. De plus, près de 1,5 milliard de dollars seront investis dans l'enseignement supérieur pour mieux préparer les jeunes à leur avenir.

### **Des soins de santé de qualité et accessibles à tous les Québécois**

Le gouvernement poursuit également les investissements amorcés l'automne dernier afin d'améliorer l'accès à des soins de qualité pour tous les Québécois. Des investissements additionnels totalisant près de 3 milliards de dollars sur deux ans permettront d'ajouter des ressources là où les besoins sont les plus importants et de mieux répondre aux besoins de la population.

Ces nouveaux investissements portent la croissance annuelle moyenne du budget de la santé à 4 %. Ils permettront :

- de réduire les délais d'attente dans les hôpitaux;
- de faciliter l'accès aux chirurgies et aux tests diagnostiques;
- de former plus d'infirmières praticiennes spécialisées;
- d'ajouter du personnel soignant dans les CHSLD et pour les soins à domicile;
- de soutenir les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme;
- de miser sur de saines habitudes de vie à l'école, au travail et à la maison;
- de mettre en œuvre une stratégie de prévention du suicide.

### **Un allègement du fardeau fiscal et des mesures pour aider ceux qui en ont besoin**

Grâce à sa bonne gestion des finances publiques, le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre lui permettant de réduire davantage le fardeau fiscal des particuliers. Au total, l'élimination de la taxe santé, jumelée à une baisse d'impôt générale dès cette année, permettra de retourner, de manière permanente, plus de 1 milliard de dollars dans les poches des contribuables annuellement.

L'ensemble des mesures d'allègement annoncées depuis 2015 représente une réduction du fardeau fiscal des Québécois de près de 7 milliards de dollars sur six ans.

Parallèlement, le Plan économique du Québec prévoit des investissements de près de 590 millions de dollars pour aider ceux qui en ont besoin en ciblant notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le soutien aux communautés autochtones et la maltraitance envers les aînés.

### **Un appui confirmé à trois grands projets de transport collectif**

Le Plan économique du Québec de mars reflète l'importance que le gouvernement accorde au transport collectif et à la mobilité durable. Cette importance se traduit par un engagement envers trois grands projets de transport collectif dans la métropole et dans la capitale nationale, soit :

- le Réseau électrique métropolitain (REM);
- le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal;
- le service rapide par bus (SRB) Québec-Lévis.

Également, le gouvernement investira près de 1,5 milliard de dollars de plus, au cours des cinq prochaines années, pour des projets de transport collectif dans toutes les régions du Québec. Par ailleurs, des investissements sont prévus afin d'accroître le parc de véhicules électriques.

### **Renforcer le développement de l'économie du Québec**

Le Plan économique du Québec de mars 2017 prévoit également des mesures pour renforcer le développement de l'économie du Québec dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les régions. Le gouvernement souhaite ainsi mettre en place un environnement favorable à la poursuite d'une croissance forte et durable.

Des investissements importants sont notamment prévus pour stimuler la recherche et l'innovation (830 millions de dollars), pour encourager l'investissement des entreprises (165 millions de dollars), pour promouvoir l'entrepreneuriat et pour appuyer les entreprises en croissance (440 millions de dollars).

De plus, le gouvernement intensifie ses interventions en faveur des régions en investissant plus de 1,2 milliard de dollars afin de les appuyer dans la prise en charge de leur développement économique et de soutenir les secteurs d'activité présents sur l'ensemble du territoire québécois.

**Citations :**

« Le Plan économique de mars 2017 confirme la bonne santé économique et financière du Québec. Il démontre que le plan que nous mettons en place depuis 2014 fonctionne et profite à tous les Québécois. Nous faisons ce que nous avons dit que nous ferions. »

« Nous allons poursuivre la mise en œuvre de notre plan pour améliorer la qualité de vie de tous les Québécois. Avec ce budget, nous investissons davantage dans les services à la population, dans un meilleur accès au réseau de la santé et pour plus de services de qualité. Nous développons également notre réseau de transport collectif. Enfin, nous poursuivons la réduction du fardeau fiscal des contribuables. »

« Nous respectons nos engagements en investissant dans vos priorités. C'est un budget pour aujourd'hui, mais également un budget pour bâtir un avenir meilleur pour nos enfants. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec*

**Faits saillants :**

- 3,4 milliards de dollars pour l'avenir des jeunes, qui permettront notamment d'ajouter 1 500 personnes à l'effectif actuel dès septembre prochain, et 7 200 d'ici cinq ans, pour des services aux élèves;
- 3 milliards de dollars en santé, sur deux ans, pour améliorer l'accès à des soins de qualité pour tous les Québécois;
- baisse récurrente du fardeau fiscal de plus de 1 milliard de dollars par année pour les contribuables;
- engagement envers trois grands projets dans la métropole et dans la capitale nationale (REM, ligne bleue du métro de Montréal et SRB Québec-Lévis) et financement accru du transport collectif pour l'ensemble du Québec;
- 830 millions de dollars pour stimuler la recherche et l'innovation et 1,2 milliard de dollars pour favoriser le développement économique des régions.

**Liens connexes :**

Le Plan économique du Québec de mars 2017 :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique\\_Mars2017.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf)

Le Plan économique en bref :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomieEnBref\\_Mars2017.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomieEnBref_Mars2017.pdf)

– 30 –

**Source :**

Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270







## Plan économique du Québec – mars 2017

### **Un plan sans précédent de 3,4 G\$ pour la réussite éducative et des mesures pour répondre aux besoins du marché du travail**

**Québec, le 28 mars 2017.** – Le Québec doit investir dans ses jeunes en les accompagnant de la petite enfance jusqu'aux études supérieures, afin qu'ils puissent se réaliser dans un monde en constante transformation. Le Plan économique de mars 2017 s'inscrit résolument dans cette dynamique en proposant de nombreuses initiatives pour assurer leur réussite éducative et leur offrir une formation de qualité, ainsi que pour développer une main-d'œuvre répondant aux besoins du marché du travail.

#### **Vers une première politique de la réussite éducative de nos jeunes**

Le Plan économique du Québec de mars 2017 prévoit, pour les cinq prochaines années, des investissements additionnels totalisant 3,4 milliards de dollars. Pour faire suite aux consultations tenues à l'automne 2016 en vue de l'élaboration d'une première politique québécoise de la réussite éducative, le gouvernement met en place des mesures qui permettront d'agir auprès des jeunes, plus particulièrement auprès de ceux qui présentent des difficultés. En résumé, les investissements prévus totaliseront :

- 130 millions de dollars pour encourager la réussite éducative dès la petite enfance;
- 1,8 milliard de dollars pour améliorer l'accompagnement des élèves tout au long de leur parcours scolaire;
- 1,5 milliard de dollars pour l'enseignement supérieur afin d'améliorer la qualité de la formation, de relever le taux de diplomation aux études supérieures et de mieux soutenir financièrement les étudiants.

Ces sommes additionnelles portent à plus de 20 milliards de dollars en 2017-2018 les budgets consacrés aux jeunes, de la petite enfance jusqu'aux études supérieures.

#### **130 M\$ consacrés à la petite enfance**

Les investissements de 130 millions de dollars consacrés à la petite enfance permettront :

- d'améliorer l'intervention éducative auprès des jeunes enfants;
- de faciliter la transition des enfants en vue de leur entrée à l'école;
- de soutenir les organismes communautaires offrant des activités aux familles;
- de développer une offre de services adaptés aux besoins des enfants handicapés.

#### **1,8 G\$ pour accompagner les jeunes vers la réussite**

Plus de 1,8 milliard de dollars seront investis dans les écoles pour accompagner les jeunes vers la réussite. Les interventions prévues ont pour objectifs :

- de permettre aux jeunes de partir du bon pied dès la maternelle et la première année;
- d'offrir un coup de pouce aux écoles primaires pour mieux appuyer la mise en œuvre de plans d'intervention auprès des élèves ayant des difficultés;
- de soutenir les parents afin de prévenir les difficultés d'apprentissage;
- d'améliorer le soutien aux élèves du secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes;
- de soutenir les initiatives visant à favoriser l'alphabétisation et la francisation.

### **1,5 G\$ pour mieux préparer les jeunes à leur avenir**

Afin d'offrir aux jeunes un enseignement supérieur de qualité, des investissements de 1,5 milliard de dollars sont prévus :

- pour améliorer la diplomation et la réussite, entre autres, par l'embauche de professeurs dans les universités;
- pour offrir un accompagnement adéquat aux étudiants ayant des besoins particuliers;
- pour favoriser l'attraction des étudiants internationaux;
- pour encourager les partenariats entre établissements, la concertation et la présence régionale.

### **290 M\$ pour répondre aux besoins du marché du travail**

Le Québec doit développer une main-d'œuvre répondant aux besoins du marché du travail. Le Rendez-vous national sur la main-d'œuvre de février dernier a permis de dégager clairement les principaux défis que le Québec doit relever afin qu'il puisse compter sur un marché du travail équilibré, dynamique et efficace. Dans ce contexte, le Plan économique du Québec prévoit des mesures totalisant près de 290 millions de dollars sur cinq ans et visant :

- à promouvoir les métiers en demande et à inciter les jeunes à s'orienter vers ces métiers;
- à soutenir l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail;
- à appuyer la formation continue et le développement des compétences des travailleurs;
- à appuyer les entreprises dans la gestion de leur main-d'œuvre.

#### **Citations :**

« La réussite éducative est notre priorité, car il s'agit du principal levier permettant d'assurer le développement social et économique du Québec. Grâce à la mise en œuvre de la Politique sur la réussite éducative, nos jeunes partiront du bon pied dès la maternelle et les parents auront le soutien nécessaire pour prévenir les difficultés d'apprentissage. »

« Par ailleurs, les sommes réservées à l'enseignement supérieur garantiront un meilleur accès aux études pour préparer l'avenir de nos jeunes. Nous les appuierons ainsi tout au long de leur parcours scolaire afin qu'ils puissent s'y développer et s'épanouir. »

« Enfin, le défi démographique étant plus présent que jamais, nous devons mobiliser les moyens nécessaires pour y faire face. C'est ce que nous faisons en donnant rapidement suite aux principales recommandations consécutives au Rendez-vous de la main-d'œuvre. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec*

#### **Faits saillants :**

- investissements de près de 130 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour encourager la réussite éducative dès la petite enfance, lesquels permettront notamment d'améliorer les interventions auprès des enfants de milieux défavorisés et de bonifier les interventions visant l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde;
- dès septembre 2017, près de 1 500 personnes additionnelles en services directs aux élèves pour accompagner ces derniers dans leur cheminement scolaire. Ce nombre atteindra graduellement 7 200 d'ici cinq ans;
- au secondaire, en formation professionnelle et en formation générale des adultes, des ressources additionnelles, dont des psychoéducateurs, seront ajoutées pour appuyer les enseignants et soutenir les élèves dans leur parcours de formation;
- en enseignement supérieur, dès septembre 2017, le réinvestissement procurera aux collèges et aux universités des ressources suffisantes pour embaucher quelque 500 personnes pour assurer la formation et le soutien des étudiants;
- investissements de près de 290 millions de dollars pour permettre au Québec de développer une main-d'œuvre répondant aux besoins du marché du travail.

**Liens connexes :**

Fascicule *Éducation et enseignement supérieur – Un plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie* :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718\\_Education.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_Education.pdf)

Fascicule *Jeunesse – Accompagner la jeunesse québécoise dans son parcours vers le succès* :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718\\_Jeunesse.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_Jeunesse.pdf)

– 30 –

**Source :**

Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270







## Plan économique du Québec – mars 2017

### **Une baisse d'impôt permanente de plus de 1 G\$ par année et des mesures pour aider ceux qui en ont besoin**

**Québec, le 28 mars 2017.** – Des finances publiques saines et les bons résultats de notre plan économique permettent de consentir aux contribuables de nouvelles baisses d'impôts qui, ajoutées à l'abolition de la contribution santé, représenteront une baisse récurrente du fardeau fiscal de plus de 1 milliard de dollars par année. Parallèlement, fidèle à ses valeurs de solidarité et de justice sociale, le gouvernement investira près de 590 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour le soutien des personnes et des collectivités, en ciblant notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

#### **Un allègement fiscal de plus de 1 milliard de dollars par année**

À l'abolition complète de la contribution santé, survenue le 1<sup>er</sup> janvier 2017, s'ajoute un remboursement de la cotisation payée en 2016 pour près de 4,3 millions de contribuables. Également, dès cette année, tous les contribuables auront droit à une baisse générale grâce à l'augmentation, à 14 890 \$, du montant des revenus exempts d'impôt.

Avec les nouvelles mesures annoncées, un couple ayant deux revenus de travail égaux de 45 000 \$ bénéficiera d'une réduction d'impôt annuelle de 510 \$ à compter de 2017.

Au total, l'élimination de la taxe santé, jumelée à une baisse d'impôt générale dès cette année, permettra de retourner de manière permanente plus de 1 milliard de dollars dans les poches des contribuables annuellement. L'ensemble des mesures d'allègement annoncées depuis 2015 représente donc une réduction du fardeau fiscal des Québécois de près de 7 milliards de dollars sur six ans.

#### **Des mesures pour aider ceux qui en ont besoin**

Le soutien des collectivités et plus particulièrement des personnes plus vulnérables est essentiel. Ainsi, le Plan économique du Québec prévoit des investissements de près de 590 millions de dollars pour :

- lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en construisant notamment 3 000 nouveaux logements sociaux, en encourageant l'implication sociale des jeunes en situation de vulnérabilité et en agissant contre l'itinérance;
- appuyer les communautés autochtones, en soutenant leur développement économique, social et communautaire et en mettant en œuvre le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone;
- contrer la maltraitance envers les personnes âgées, en embauchant des travailleurs de milieu, en bonifiant l'offre de services de la ligne téléphonique Aide Abus Aînés et en favorisant la mise en place de visites d'amitié.

Le Plan économique de mars 2017 prévoit aussi des sommes additionnelles pour agir pour l'égalité entre les hommes et les femmes, lutter contre l'intimidation et assurer aux victimes d'actes criminels un meilleur accès à la justice et à l'indemnisation.

**Citations :**

« La santé économique et financière retrouvée nous permet de prendre des initiatives concrètes au bénéfice direct de tous les Québécois en réduisant leurs impôts et en améliorant le soutien aux plus vulnérables. »

« Aujourd’hui, ce sont plus de 4 millions de Québécois qui verront une différence lorsqu’ils feront leur déclaration de revenus. Je suis fier de nos actions qui, depuis 2015, totalisent près de 7 milliards de dollars d’allègements fiscaux. »

« Enfin, l’amélioration du revenu disponible sera au cœur de l’approche retenue dans le troisième plan d’action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale. Nous nous sommes redonné les moyens d’aller encore plus loin dans le soutien aux personnes plus vulnérables. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec*

**Faits saillants :**

- baisse récurrente du fardeau fiscal de plus de 1 milliard de dollars par année pour les contribuables;
- investissements de près de 590 millions de dollars pour le soutien des collectivités, en ciblant notamment la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale.

**Lien connexe :**

Le Plan économique du Québec de mars 2017 :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique\\_Mars2017.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf)

– 30 –

**Source :**

Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270





## Plan économique du Québec – mars 2017

### **Une vision à long terme du transport collectif et des gestes concrets pour développer la mobilité durable**

**Québec, le 28 mars 2017.** – Le Plan économique du Québec de mars 2017 confirme le choix du gouvernement d'investir dans trois projets majeurs de transport collectif. En outre, il prévoit des initiatives de près de 1,5 milliard de dollars afin d'encourager la mobilité durable par le développement du transport collectif dans toutes les régions du Québec. Enfin, des investissements sont également prévus pour favoriser la croissance du parc de véhicules électriques au Québec.

#### **Un appui confirmé pour trois grands projets de transport collectif**

Le gouvernement concrétise ses engagements en appuyant le développement de trois grands projets dans la métropole et dans la capitale nationale, soit :

- le Réseau électrique métropolitain (REM);
- le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal;
- le service rapide par bus (SRB) Québec-Lévis.

Le Plan économique du Québec prévoit également une aide de 475 millions de dollars sur cinq ans à l'Autorité régionale de transport métropolitain afin de l'aider à assumer ses nouvelles responsabilités de plus en plus nombreuses et à jouer le rôle qui lui revient dans le projet de REM.

Des investissements de 333 millions de dollars sur la même période permettront également de soutenir le financement, d'augmenter l'offre de services de transport collectif et de bonifier le soutien au transport adapté dans toutes les régions du Québec.

Dans cette même veine, le gouvernement dévoilera, au cours de la prochaine année, une politique de la mobilité durable couvrant tous les modes de transport, soit le transport collectif et actif et les transports maritime, ferroviaire et aérien, en complémentarité avec les interventions menées sur le réseau routier.

#### **Le gouvernement accroît ses investissements dans les véhicules électriques**

Dans le but de favoriser la transition vers une économie sobre en carbone et l'atteinte des objectifs que le gouvernement s'est donnés en matière d'électrification des transports, le Plan économique du Québec prévoit des investissements totalisant 82 millions de dollars visant :

- à permettre un rabais pouvant aller jusqu'à 8 000 \$ lors de l'acquisition d'un véhicule électrique par l'entremise du programme Roulez vert;
- à permettre l'acquisition de près de 10 000 véhicules électriques neufs supplémentaires d'ici le 30 juin 2018;
- à mettre en œuvre un projet pilote pour encourager l'acquisition de véhicules d'occasion entièrement électriques.

**Citations :**

« Le transport collectif constitue un service essentiel pour l'ensemble de la société et est bon pour l'économie. Je suis fier de pouvoir confirmer aujourd'hui notre appui à trois grands projets porteurs pour le Québec en matière de mobilité durable : le REM, le SRB et le prolongement de la ligne bleue. »

« Grâce à l'appui financier annoncé aujourd'hui à l'ARTM, nous nous assurons que les contributions municipales demeurent au même niveau. »

« Aussi, nous favoriserons le développement des réseaux dans les régions du Québec en bonifiant l'aide aux organismes de transport collectif régional et l'aide au transport adapté. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec*

**Faits saillants :**

- engagement dans trois grands projets dans la métropole et dans la capitale nationale, soit le REM, le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal et le SRB Québec-Lévis;
- investissements de près de 1,5 milliard de dollars dans le transport collectif pour la mise en place de l'Autorité régionale de transport métropolitain et pour appuyer davantage les organismes de transport collectif dans toutes les régions du Québec;
- soutien additionnel de 82 millions de dollars pour l'électrification des transports qui permettra notamment un rabais pouvant aller jusqu'à 8 000 \$ lors de l'acquisition d'un véhicule électrique par l'entremise du programme Roulez vert.

**Lien connexe :**

Fascicule *Transport collectif – Des initiatives majeures pour favoriser la mobilité durable* :  
[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718\\_TransportCollectif.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_TransportCollectif.pdf)

– 30 –

**Source :**

Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270





## Plan économique du Québec – mars 2017

### **Une économie tournée vers l'avenir pour toutes les régions du Québec**

**Québec, le 28 mars 2017.** – Le Plan économique du Québec de mars 2017 stimulera l'économie dans toutes les sphères d'activité et dans toutes les régions grâce, notamment, à l'innovation et à l'investissement des entreprises. Les nouvelles initiatives annoncées aujourd'hui contribueront à positionner le Québec parmi les économies les plus innovantes, entreprenantes, ouvertes sur les marchés extérieurs et attractives pour les meilleurs talents.

#### **Plus de 830 M\$ pour stimuler la recherche et l'innovation**

Afin de stimuler la recherche et l'innovation dans plusieurs secteurs d'activité de pointe, le gouvernement annonce des initiatives additionnelles totalisant plus de 830 millions de dollars d'ici 2021-2022, notamment :

- 305 millions de dollars pour encourager l'innovation et la relève scientifique;
- 180 millions de dollars pour encourager la recherche et l'innovation dans les établissements d'enseignement supérieur;
- 118 millions de dollars pour la mise en œuvre de la stratégie des sciences de la vie;
- 100 millions de dollars pour la création d'une super-grappe en intelligence artificielle;
- 46 millions de dollars pour stimuler l'innovation dans le secteur forestier.

#### **165 M\$ pour encourager l'investissement des entreprises**

Le Plan économique du Québec propose également des mesures visant à encourager les entreprises à investir pour se moderniser, pour augmenter leur productivité et pour développer de nouvelles capacités de production, et ce, afin d'accroître leur présence sur les marchés internationaux. Ainsi, des mesures additionnelles totalisant 165 millions de dollars sur cinq ans permettront :

- d'instaurer une déduction additionnelle pour amortissement de 35 % afin d'appuyer les investissements et ainsi augmenter la productivité des entreprises;
- de prolonger le congé fiscal pour grands projets d'investissement jusqu'au 31 décembre 2020.

Ces actions s'ajoutent aux mesures importantes déjà mises en place pour encourager l'investissement des entreprises, dont un rabais d'électricité pour favoriser les investissements dans les secteurs manufacturier et de la transformation des ressources naturelles et une réduction du fardeau fiscal des sociétés.

## **1,2 G\$ pour favoriser le développement économique de toutes les régions du Québec**

Afin de stimuler davantage le développement de toutes les régions, le gouvernement intensifie ses interventions en investissant plus de 1,2 milliard de dollars pour mettre en valeur tous ses talents et toutes ses forces. Ainsi, il est prévu d'investir :

- 522 millions de dollars pour appuyer les régions dans la prise en charge de leur développement économique;
- 231 millions de dollars pour protéger l'environnement, la faune et nos ressources naturelles;
- 168 millions de dollars pour appuyer la croissance des secteurs agroalimentaire et des boissons alcooliques;
- 123 millions de dollars pour consolider la place du tourisme en tant que vecteur du développement économique;
- 100 millions de dollars pour appuyer de nouvelles initiatives dans le cadre de la Stratégie maritime et du Plan Nord.

## **Prolongation du programme RénoVert jusqu'au 31 mars 2018**

Afin d'encourager les propriétaires québécois à réaliser des travaux de rénovation écoresponsable sur leur résidence, le gouvernement prolonge d'une année l'application du crédit d'impôt RénoVert. Les particuliers auront ainsi jusqu'au 31 mars 2018 pour conclure une entente avec un entrepreneur reconnu et devront acquitter leurs dépenses de rénovation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## **Une aide fiscale pour protéger l'environnement**

Par ailleurs, le Plan économique du Québec de mars 2017 prévoit la mise en place, pour cinq ans, d'un crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles (fosses septiques). Les contribuables auront ainsi droit à une aide correspondant à 20 % des dépenses admissibles excédant 2 500 \$, pour un montant maximal de 5 500 \$, et ce, pour leurs résidences principale et secondaire.

## **18 M\$ additionnels pour appuyer l'économie des Îles-de-la-Madeleine**

Le développement économique des Îles-de-la-Madeleine représente un défi important, considérant leur éloignement des grands centres urbains et les contraintes d'accessibilité liées à leur caractère insulaire. Dans ce contexte, le gouvernement a reconnu le statut particulier de cet archipel et s'est engagé à adapter ses interventions selon ses besoins et ses réalités propres, dans la continuité des mesures déjà entreprises, notamment par l'entremise de la Stratégie maritime.

Ainsi, afin de poursuivre les efforts entrepris pour diversifier et dynamiser l'économie de cet archipel, le Plan économique du Québec prévoit :

- une bonification de l'aide fiscale pour les habitants des Îles-de-la-Madeleine;
- une bonification de la déduction additionnelle pour les coûts de transport et un élargissement de cette déduction à l'ensemble des PME des Îles-de-la-Madeleine et de certaines autres régions éloignées.

**Citations :**

« Il est primordial de soutenir la recherche et l'innovation et de favoriser les investissements pour accompagner nos entreprises dans leur développement et poursuivre notre essor économique. »

« Le secteur de l'intelligence artificielle est actuellement en pleine effervescence. Nous confirmons la place du Québec dans ce secteur de pointe et saluons la reconnaissance internationale de son savoir-faire. »

« L'avenir du Québec passe également par le développement économique de toutes nos régions. Grâce à la création du Fonds d'appui au rayonnement des régions aujourd'hui, nous confirmons notre appui à leur développement économique. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec*

**Faits saillants :**

- investissements de plus de 830 millions de dollars sur cinq ans pour stimuler la recherche et l'innovation;
- investissements de 165 millions de dollars pour encourager l'investissement des entreprises;
- investissements de 1,2 milliard de dollars pour favoriser le développement économique de toutes les régions du Québec;
- création du Fonds d'appui au rayonnement des régions doté d'une enveloppe de 310 millions de dollars sur cinq ans;
- reconnaissance des statuts de la capitale nationale et de la métropole.

**Lien connexe :**

Le Plan économique du Québec de mars 2017 :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique\\_Mars2017.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf)

– 30 –

**Source :**

Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270







